

DOC 1000169632 - MODIFICATION #4:

SUPPRIMER O1 SOUS LE VOLET 1 – CABINET DE RÉDACTION DE DISCOURS

ET

VOLET 2 – RÉDACTEUR DE DISCOURS INDIVIDUEL

REPLACER PAR:

LE VOLET 1 – CABINET DE RÉDACTION DE DISCOURS

Nom de l'offrant :				
Point	Exigences obligatoires	N° de page de l'offre (réf.)	Réservé au MAINC	
			Réussite	Échec
O1	<p>Expérience professionnelle</p> <p>Le soumissionnaire DOIT fournir des preuves documentaires attestant qu'il possède dix (10) années d'expérience en rédaction de discours en anglais et deux (2) années d'expérience acquise au cours des cinq (5) dernières années à fournir des services de rédaction de discours à un ministre fédéral ou provincial et à un député fédéral ou provincial. Les années d'expérience sont calculées en fonction de la date de clôture de la présente DOC. L'expérience doit être fournie sous la forme d'un (1) curriculum vitae d'entreprise. En outre, le soumissionnaire doit disposer d'une équipe d'au moins trois (3) rédacteurs de discours dont au moins un (1) doit être un rédacteur principal de discours et fournir un (1) curriculum vitae dans le curriculum vitae de l'entreprise pour chaque rédacteur de discours proposé, démontrant ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Antécédents professionnels et académiques chronologiques, y compris l'expérience à titre de rédacteur principal ou subalterne de discours (identifier « principal » ou « subalterne » selon les exigences minimales ci-dessous)• Domaines d'expertise pertinents• Liste des discours rédigés pour des clients du gouvernement fédéral ou provincial et du Parlement• Titres professionnels ou associations professionnelles <p><u>Critères pour le rédacteur principal de discours</u></p> <p>10 années d'expérience ou</p>			

Nom de l'offrant :				
Point	Exigences obligatoires	N° de page de l'offre (réf.)	Réservé au MAINC	
			Réussite	Échec
	<p>5 années d'expérience et diplôme universitaire*, de collège ou de CÉGEP</p> <p><u>Critères pour le rédacteur subalterne de discours</u></p> <p>4 années d'expérience</p> <p>OU</p> <p>2 années d'expérience et diplôme universitaire*, de collège ou de CÉGEP</p> <p>*Une preuve d'études, comme une photocopie du diplôme universitaire, de collège ou de CÉGEP doit être fournie avec la soumission.</p>			

VOLET 2 – RÉDACTEUR DE DISCOURS INDIVIDUEL

Nom de l'offrant :				
	Exigences obligatoires	N° de page de l'offre (réf.)	Réservé au MAINC	
			Réussite	Échec
01	<p>Expérience professionnelle</p> <p>Le soumissionnaire DOIT fournir des preuves documentaires attestant qu'il possède dix (10) années d'expérience en rédaction de discours en anglais et deux (2) années d'expérience acquise au cours des cinq (5) dernières années à fournir ces services à un ministre fédéral ou provincial et à un député fédéral ou provincial. Les années d'expérience sont calculées en fonction de la date de clôture de la présente DOC. L'expérience doit être fournie sous la forme d'un (1) curriculum vitae d'entreprise. L'expérience doit être présentée sous la forme d'un (1) curriculum vitae démontrant ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Antécédents professionnels et académiques chronologiques à titre de rédacteur principal de discours, conformément aux exigences ci-dessous • Domaines d'expertise pertinents • Liste des discours rédigés pour des clients du gouvernement fédéral et du Parlement. • Titres professionnels ou associations professionnelles. <p><u>Exigences pour le rédacteur principal de discours</u></p> <p>10 années d'expérience OU 5 années d'expérience et diplôme universitaire*, de collège ou de CÉGEP</p> <p>*Une preuve d'études comme une photocopie du diplôme universitaire, du collège ou du cégep doit être fournie avec l'offre.</p>			